

Cours

Les différents modes de financement

Partie 1/2

Quels sont les différents modes de financement des entreprises ?

1 - L'autofinancement.

L'autofinancement.



- L'autofinancement est la partie de la capacité d'autofinancement (CAF) non distribuée aux actionnaires :

Autofinancement = CAF N - dividendes distribués en N +1

- L'autofinancement permet de conforter l'indépendance financière de l'entreprise. Il constitue un potentiel de liquidité souvent utilisé pour financer une augmentation de BFR, mais qui peut également permettre de financer des projets d'investissement partiellement ou en totalité.
- À partir du moment où l'autofinancement est réinvesti dans l'entreprise, son coût implicite est égal au taux de rentabilité exigé par les actionnaires. Si l'autofinancement est réinvesti à un taux inférieur, la rentabilité de l'entreprise diminue automatiquement.

2 - L'augmentation de capital.

Les différents types d'augmentations de capital.

Les différents types d'augmentations de capital.



- Apport en numéraire
- Apport en nature
- Par incorporation de réserves
- Par émission de bons de souscription d'actions
- Par conversion de dettes

Les objectifs d'une augmentation de capital.

Les objectifs d'une augmentation de capital.



- Financer le développement de l'entreprise sans avoir recours à l'emprunt
- Améliorer sa santé financière par la recapitalisation

Les apports en numéraire.

Les apports en numéraire.

Quelle est la condition ?

- “L’ancien” capital doit être entièrement libéré

L’augmentation peut intervenir selon 2 modes :

- Par émission d’actions nouvelles
- Par élévation de la valeur nominale

Les apports en numéraire.



Exemple :

Une entreprise décide d'augmenter son capital de 50 000€

Elle a 15 000 actions à 10€ de valeur nominale : 150 000€

- **Si émission d'actions nouvelles :**

- $50\,000\text{€} / 10\text{€} = 5\,000$ actions
- Capital sera alors de 20 000 actions à 10€ = 200 000€

- **Si élévation de la valeur nominale :**

- $50\,000\text{€} / 15\,000$ actions : 3,33€ par actions
- Capital sera alors de 200 000€ avec une valeur nominale de $200\,000\text{€} / 15\,000$ actions = 13,33 €

Les apports en numéraire.

Pour l'émission d'actions nouvelles, il faut :

Fixer un prix d'émission : Valeur nominale + éventuellement une prime d'émission

Les apports en numéraire.

Attention :

- Il n'est pas possible d'émettre des actions en dessous de la valeur nominale.

Précision : le prix d'émission ne peut pas excéder la valeur réelle de l'action

- Entreprise cotée : cours de bourse
- Entreprise non cotée : méthodes d'évaluation

Les apports en numéraire.

Libération des apports

Structures juridiques	SA, SAS, SASU, SCA	EURL, SARL
Augmentation de capital (numéraire)	<ul style="list-style-type: none">- ¼ de la valeur nominale- Solde dans les 5 ans- 100% de la prime d'émission.	<ul style="list-style-type: none">- ¼ de la valeur nominale- Solde dans les 5 ans- Échelonnement possible de la prime d'émission.
Augmentation de capital (nature)	<ul style="list-style-type: none">- 100% à la souscription	<ul style="list-style-type: none">- 100% à la souscription

Les apports en nature.

Les apports en nature.



	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Total
Valeur nominale des actions	15 000	10	150 000
Valeur mathématique	15 000	21	315 000

Apport d'un actionnaire : Local d'une valeur de 105 000€

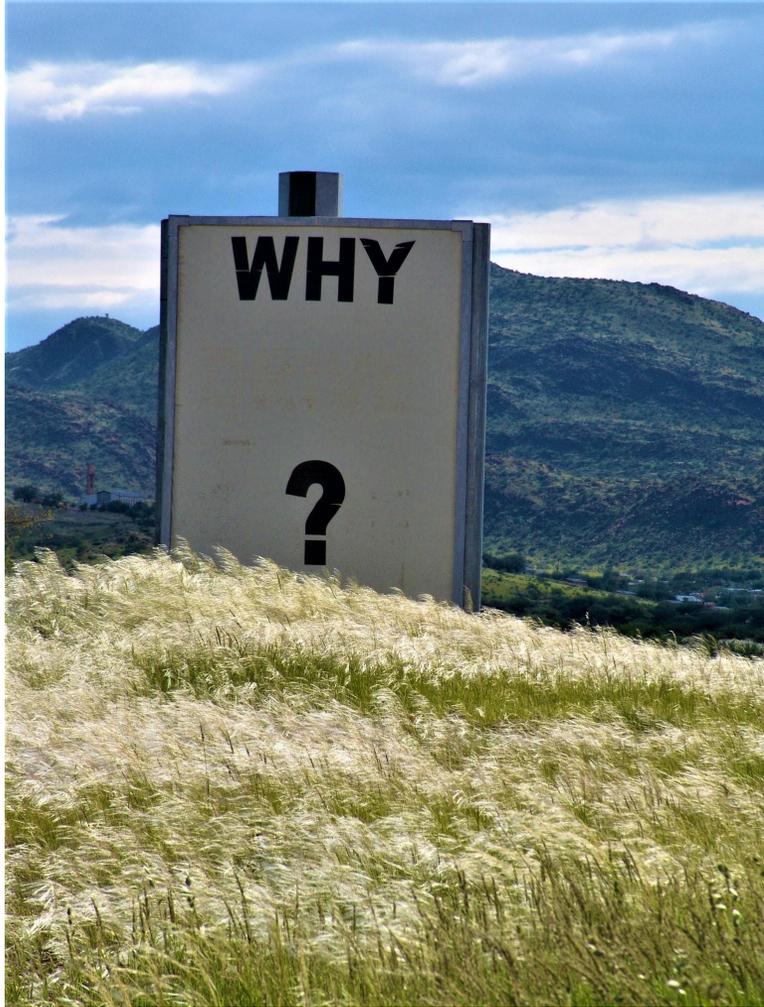
Création d'actions : $105\ 000 / 21 = 5\ 000$ actions.

Augmentation de capital : $5\ 000 \times 10 = 50\ 000$ €

Prime du capital : $105\ 000 - 50\ 000 = 55\ 000$ €

**L'augmentation de capital par
incorporations des réserves.**

Les objectifs d'une augmentation de capital par incorporation de réserves



- Donner une image positive vis-à-vis des tiers
- Donner une image positive vis-à-vis des actionnaires qui détiendront plus d'actions

Les modalités de l'incorporation des réserves.

**Attribution
d'actions gratuites**

**Augmentation de la valeur
nominale des actions**

Les modalités de l'incorporation des réserves.

Exemple : Voici les données d'une entreprise

	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Total
Capital social	15 000	10	150 000
Réserves			50 000
Capitaux propres			200 000

Décision de l'AGE :
"incorporation de 30 000€ en capital"

Attribution d'actions gratuites

	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Total
Capital social	18 000	10	180 000
Réserves			20 000
Capitaux propres			200 000

Augmentation de la valeur nominale des actions

	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Total
Capital social	15 000	12	180 000
Réserves			20 000
Capitaux propres			200 000

**L'augmentation de capital par conversion
des dettes.**

L'augmentation de capital par conversion des dettes.

Le Principe.

- Concerne : les actionnaires personnes physiques ou morales, fournisseurs
- Les autres associés doivent renoncer à leur DPS ou participer à l'augmentation de capital
- Les montants doivent être liquides et exigibles
- Le capital doit être entièrement libéré

**L'augmentation de capital par émission de
bons de souscription d'actions (BSA).**

L'augmentation de capital par émission de BSA

Le Principe.

Émission par une entreprise de BSA qui permettent à ceux qui les détiennent de souscrire des actions à des conditions avantageuses lors d'une augmentation de capital future.

3 - Le crédit bail.

Qu'est-ce qu'une opération de location financement ?

Qu'est-ce qu'une opération de location financement ?



WIKIPÉDIA
L'Encyclopédie libre

“Dans le cadre **d'un crédit-bail**, une société financière (le crédit-bailleur) met un bien d'équipement à la disposition d'une entreprise pour une période déterminée, contre paiement d'une redevance périodique.

Au terme du contrat, l'entreprise bénéficiaire a généralement le choix entre plusieurs options : soit restituer le bien, soit l'acquérir pour un montant défini lors de la conclusion du contrat, soit le renouveler à des conditions le plus souvent moins coûteuses.

Les conséquences pratiques de ce mode de financement particulier font que :

- L'entreprise bénéficiaire n'étant pas propriétaire du bien financé par crédit-bail tant qu'elle n'a pas levé l'option d'achat, ce dernier ne figure pas à l'actif du bilan de celle-ci ;
- L'entreprise bénéficiaire est néanmoins tenue de mentionner l'existence d'opérations de crédit-bail dans les annexes de son bilan ainsi que dans la liste des engagements donnés ;
- Les redevances de crédit-bail sont déductibles fiscalement sur une durée différente des amortissements fiscaux du bien.”

[Article : ici](#)

Que dit le PCG ?

PCG - Art. 212-5

Le titulaire d'un contrat de crédit-bail comptabilise en charges les sommes dues au titre de la période de location.
(Compte 612 - Redevances de crédit-bail : mobilier ou immobilier).

À la levée de l'option d'achat, le titulaire d'un contrat de crédit-bail inscrit l'immobilisation à l'actif de son bilan pour un montant établi conformément aux règles applicables en matière de détermination de la valeur d'entrée (Valeur résiduelle).

CHARGES	Total	PRODUITS	Total
Achats de Mat 1ere et autres approvisionnements		Ventes de marchandises	
Achats de Marchandises		Production vendue (biens et services)	
Autres achats et charges externes	<i>Redevance de crédit bail</i>	<i>Production stockée</i>	
Impôts, taxes et versements assimilés		<i>Production immobilisée</i>	
Salaires et Traitements		Subvention d'exploitation	
Charges sociales		<i>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>	
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		Autres produits	
Autres charges			
Total charges d'exploitation	0	Total produits d'exploitation	0
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		Produits financiers de participations	
Intérêts et charges assimilés		Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Différence négative de change		Autres intérêts et produits assimilés	
Charges nettes sur cessions de VMP		<i>Reprise sur provisions et transferts de charges</i>	
		Différences positive de change	
		Produits nets sur cession de VMP	
Total charges financières	0	Total produits financiers	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		Produits exceptionnels sur opérations en capital	
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		<i>Reprise sur provisions et transferts de charges</i>	
Total charges exceptionnelles	0	Total produits exceptionnels	0
Participation des salariés aux résultat			
Impôt sur les bénéfices			
BÉNÉFICE 😊	0	😞 PERTE	0

ACTIF					PASSIF		
Désignation	Brut	Amort & Prov	Net N	Net N - 1	Désignation	Net N	Net N - 1
ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Capital Social		
Immobilisations corporelles	<i>Lors de l'acquisition / levée d'option</i>				Réserves		
					Report à nouveau (+/-)		
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice (+/-)		
TOTAL I					TOTAL I		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques et charges		
Stocks et en-cours					TOTAL II		
Avances et Acomptes versés sur commandes							
Créances et comptes rattachés					DETTES		
Autres Créances					Emprunts et Dettes Financières		
Valeurs Mobilières de Placement					Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Disponibilités					Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Charges Constatées d'Avance					Dettes fiscales et sociales		
					Dettes sur immobilisations		
					Autres Dettes		
					Produits Constatés d'Avance		
TOTAL II					TOTAL III		
TOTAL ACTIF (I + II)					TOTAL PASSIF (I + II + III)		

Merci d'avoir suivi ce cours.